

SREL1PM

2014 - 2015

Année d'études préparatoire au master en sciences des religions

A Louvain-la-Neuve - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Organisé par: **Faculté de théologie (TECO)**Code du programme: **srel1pm****Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	6
- Conditions d'admission	6
- Evaluation au cours de la formation	7
- Formations ultérieures accessibles	7
- Gestion et contacts	7

SREL1PM - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Cette année préparatoire vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour entamer le programme de master en sciences des religions.

La réussite du programme de l'année préparatoire est sanctionnée par une attestation qui donne accès au programme de master visé.

Votre profil

Ce programme est accessible si vous n'avez pas les prérequis pour accéder directement au master désiré (maximum 60 crédits, voir conditions d'admission).

Votre programme

En fonction du parcours antérieur de l'étudiant, le programme (de maximum 60 crédits) sera constitué d'un ensemble de cours défini en concertation avec le conseiller aux études.

SREL1PM - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'année préparatoire au Master en sciences des Religions a pour but d'amener des étudiants issus d'un bachelier obtenu dans le SHU (supérieur hors université) à entrer de plein pied dans la formation du Master.

SREL1PM Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Le programme est conçu de telle sorte que l'étudiant puisse compléter et spécialiser sa formation antérieure en vue d'entreprendre le master inter-facultaire en Sciences des religions. Il se veut souple. Les balises ci-dessous proposent avant tout un canevas destiné à servir de base à une négociation entre le futur étudiant et le conseiller aux études, en vue de construire un programme (entre 45 et 60 crédits) qui tienne compte de la formation antérieure de l'étudiant en évitant les doublons. Les activités proposées (tirées des programmes de 1er cycle existant à l'UCL) touchent essentiellement à la philosophie et aux sciences humaines (psychologie, sociologie, histoire et droit) qui, au niveau du Master, constituent des outils importants pour analyser le fait religieux et les religions. Par ailleurs, quelques activités permettent de s'initier aux quatre courants religieux qu'il est possible d'approfondir dans le programme de Master (religions de l'Extrême-Orient, christianisme, islam et judaïsme) ; de la sorte, en entamant le Master, les étudiants pourront faire, en connaissance de cause, un choix de deux religions à approfondir. Seules quelques activités sont obligatoires dans la mesure où elles correspondent à des pré-requis critiques indispensables.

Si cela se justifie en fonction du cursus de l'étudiant et/ou de l'équilibre de son programme, il est possible de prévoir : - une activité de langue moderne (ILV) : au choix (4 crédits); - travail de fin d'année (5 crédits).

o Activités introductives (15 crédits)

LFIAL1630	Logique et argumentation en sciences humaines	Jean Leclercq	30h	3 Crédits	1q
LFIL01360	Philosophie et dialogue interculturel	Nathalie Frogneux	30h	4 Crédits	2q
LTHEO1120	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	45h	4 Crédits	2q

o Méthodologie de travail universitaire (4 crédits)

LTHEO1000	Méthodologie générale de la théologie	Benoît Bourguine (coord.), Régis Burnet, Arnaud Join-Lambert	30h	4 Crédits	2q
-----------	---------------------------------------	--	-----	-----------	----

o Religions

Suivre au minimum 1 activité en Religions de l'Extrême Orient, en Christianisme, en Islam et en Judaïsme, pour un total de 12 à 15 crédits.

o Religions de l'Extrême-Orient

LTHEO1341	Hindouisme	Philippe Cornu	30h	3 Crédits	2q ⊕
LTHEO1342	Bouddhisme	Philippe Cornu	30h	3 Crédits	2q ⊕

o Christianisme

LTHEO1110C	Introduction à la Bible : Nouveau testament	Geert Van Oyen	30h	3 Crédits	2q
LTHEO1261	Christologie et salut	Benoît Bourguine	45h	4 Crédits	2q ⊕
LTHEO1262	Dieu : monothéisme et trinité	Benoît Bourguine	30h	3 Crédits	2q ⊕

o Islam

⊗ LGLOR1531	Histoire et société de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	3 Crédits	1q ⊕
⊗ LGLOR1532	Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I	Godefroid De Callatay	30h	3 Crédits	1q ⊗

o Judaïsme

○ LTHEO1310	Judaïsme	Didier Luciani	30h	3 Crédits	1q
-------------	----------	----------------	-----	-----------	----

⊗ Autres

○ LTHEO1361	Dialogue interconfessionnel et dialogue interreligieux	Joseph Famerée, Brigitte Maréchal	30h	3 Crédits	2q ⊗
○ LTHEO1242	Religions et médias	Walter Lesch	30h	3 Crédits	2q ⊕

o Philosophie et sciences humaines : liste indicative d'activités

L'étudiant inscrira à son programme environ 30 crédits d'activités en philosophie, en psychologie, en sociologie, en histoire et en droit, à raison de 6 crédits en moyenne dans chacune des matières. En accord avec le conseiller aux études, l'étudiant(e) peut choisir d'autres activités du même type dans les programmes de 1er cycle de l'UCL, en fonction de son cursus antérieur et aussi de la consitution d'un horaire correct.

o Philosophie

⊗ LFILO1140	Philosophie morale	Olivier Depré	45h	4 Crédits	2q
⊗ LFILO1360	Philosophie et dialogue interculturel	Nathalie Frogneux	30h	4 Crédits	2q
⊗ LFILO1113	Introduction historique à la philosophie	Jean Leclercq	45h	4 Crédits	1q

o Sociologie et anthropologie

⊗ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Jean De Munck, Matthieu de Nanteuil, Hugues Draelants, Grégoire Lits (suppléeacute;e Jean De Munck)	40h	4 Crédits	1 ou 2q
⊗ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Alain Reyniers	30h	3 Crédits	1q
⊗ LPOLS1329	Sociologie de la religion	Brigitte Maréchal	30h	3 Crédits	1q
⊗ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	30h	3 Crédits	1q

o Psychologie

○ LCOPS1125	Psychologie et psychologie sociale	Coralie Buxant (suppléeacute;e Olivier Corneille), Olivier Corneille, Guy Lories, Gordy Pleyers	30h	5 Crédits	2q
⊗ LPSP1004	Introduction à la psychologie de la personnalité	Vassilis Saroglou	30h	3 Crédits	2q

o Critique historique et histoire

⊗ LTHEO1130B	Introduction à l'histoire (critique historique)	N.	30h	2 Crédits	2q
⊗ LFIAL1150	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Antiquité et Moyen-Age	Françoise Van Haepereen, Jean-Marie Yante	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1160	Fondements historiques de la civilisation occidentale I : Temps modernes et époque contemporaine	Paul Servais, Laurence Van Ypersele	30h	3 Crédits	1q
⊗ LFIAL1430	Critique historique	Laurence Van Ypersele	30h+10h	3.5 Crédits	2q

o Droit

⌘ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Diane Bernard, Nicolas Bonbled, Céline Romainville, Thibaut Slingeneyer	40h	3 Crédits	1 ou 2q
⌘ LDROI1051	Eléments de droit privé	Isabelle Durant	30h	3 Crédits	1q
⌘ LDROI1052	Eléments de droit public	Charles-Hubert Born	30h	3 Crédits	1q
⌘ LTHEO1210	Questions de droit canonique	Louis-Léon Christians	30h	3 Crédits	1q

SREL1PM - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison de l'application du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les années préparatoires au master ne seront plus organisées.

Conditions générales

Accès à l'année préparatoire sur base d'une "passerelle" : voir [les pages sur les passerelles](#)

A l'issue de la procédure d'admission pour les masters, l'étudiant peut être amené à suivre des enseignements complémentaires qui représentent au maximum 60 crédits supplémentaires. Lorsque ces enseignements complémentaires dépassent 15 crédits, cette formation constitue une année d'études préparatoire.

Accès à l'année préparatoire sur base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience personnelle ou professionnelle :

L'article 53 du décret du 30 mars 2004 précise que: "par dérogation à l'article 51, sans préjudice de l'article 60, et en vertu d'une décision des autorités académiques, en vue de l'accès à des études de deuxième cycle, le jury de ces études peut valoriser les savoirs et compétences d'étudiants acquis par leur expérience personnelle ou professionnelle.

Cette expérience utile doit correspondre à au moins cinq années d'activités, compte non tenu des années d'études supérieures qui n'ont pas été réussies. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités académiques, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès".

Accès à l'année préparatoire sur base d'une valorisation de 180 crédits ECTS par le Jury d'admission (admission personnalisée sur dossier) pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger (qui ne donne pas accès à cette année d'études sur base des conditions générales reprises ci-dessus).

Conditions spécifiques d'admission

Sont admissibles à cette année préparatoire les étudiants titulaires d'un bachelier obtenu dans l'Enseignement Supérieur hors université (SHU).

Procédures particulières d'admission et d'inscription

- 1. Admissions dans le cadre des passerelles avec l'enseignement supérieur non universitaire.
- 2. Admissions dans le cadre de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). A l'issue de la procédure d'évaluation organisée dans le cadre de la valorisation des acquis de l'expérience pour l'accès aux programmes de master, le jury peut imposer à l'étudiant la réussite préalable d'une année préparatoire.
- 3. Admissions pour les porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger qui n'ont pas directement accès au master. Le jury des études visées peut, à l'issue d'une procédure d'admission personnalisée, imposer la réussite préalable d'une année préparatoire aux porteurs d'un grade académique d'une université belge ou d'un titre ou grade étranger qui n'ont pas accès au master.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Se reporter aux cahiers des charges des activités.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

La proposition d'année préparatoire est constituée de cours dispensés en 1er cycle dans les Facultés partenaires de l'organisation du Master en Sciences des religions. Cette année n'est pas diplômante mais sa réussite donne accès au master en sciences des religions.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure CISR

Acronyme	CISR
Dénomination	Commission interfacultaire d'enseignement en sciences des religions
Adresse	Grand Place, 45 bte L3.01.01 1348 Louvain-la-Neuve
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté de théologie (TECO)
Commission de programme	Commission interfacultaire d'enseignement en sciences des religions (CISR)

Responsable académique du programme : [Louis-Léon Christians](#)

Personnes de contact

Vice-Doyen : **Didier Luciani**